

ÉDUCATION ET FORMATION

ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRÉ

Données de cadrage

Effectifs et répartition par cycle à la rentrée 1996

139 941 élèves sont inscrits dans les établissements publics et privés du second degré de l'Éducation nationale.

En 1995, ils étaient 140 844.

- **61 % intègrent le premier cycle** (un élève sur six dans un établissement privé) ;
- **27 % le second cycle long** (un élève sur sept dans un établissement privé) ;
- **12 % le second cycle professionnel** (un sur cinq dans le privé).

Enseignement privé à la rentrée 1996

Dans les Deux-Sèvres, il concerne 25 % de l'effectif du second degré et 37 % des élèves du premier cycle.

Dans la Vienne, il représente 20 % des élèves du second degré et sa part est prédominante dans le second cycle professionnel.

En Charente-Maritime et Charente, le privé compte respectivement 10 % et 12 % des effectifs également répartis dans les trois cycles.

Depuis 1993, les effectifs du second degré sont en constante diminution

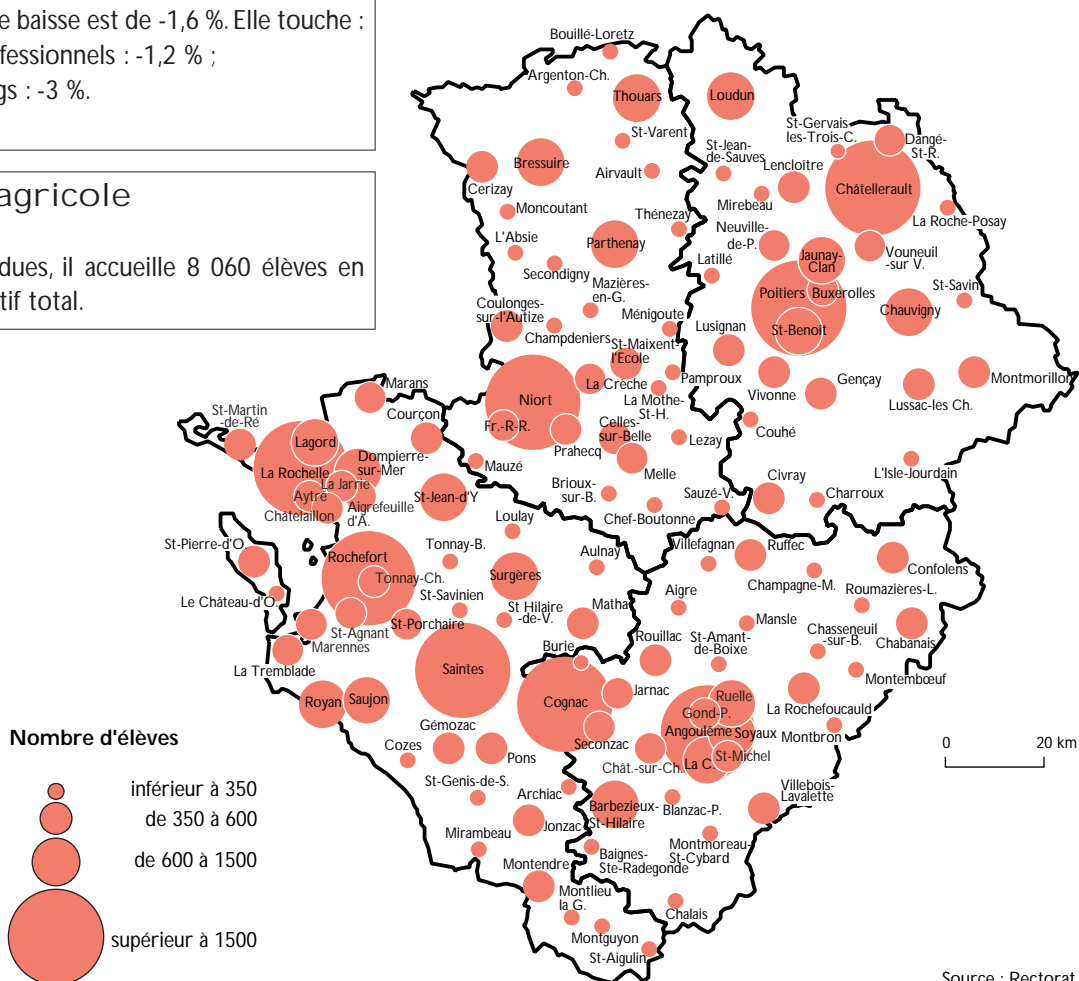
Entre 1995 et 1996, cette baisse est de -1,6 %. Elle touche :

- les seconds cycles professionnels : -1,2 % ;
- les seconds cycles longs : -3 %.

Enseignement agricole

Toutes sections confondues, il accueille 8 060 élèves en 1996, soit 5 % de l'effectif total.

Collèges publics : effectifs à la rentrée 1995



Source : Rectorat

ÉDUCATION ET FORMATION

ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRÉ

Taux de scolarisation des jeunes âgés de 17 ans

A la rentrée 1992, le taux de scolarisation est de 94 % en Poitou-Charentes contre 91 % pour la France.

La répartition de cette classe d'âge en fonction des filières suivies fait apparaître :

- **une surreprésentation de l'apprentissage** par rapport à la moyenne française (+3,2 points) ;
- **une sous-représentation des effectifs des lycées et des filières post-baccalauréat** (-1,6 point).

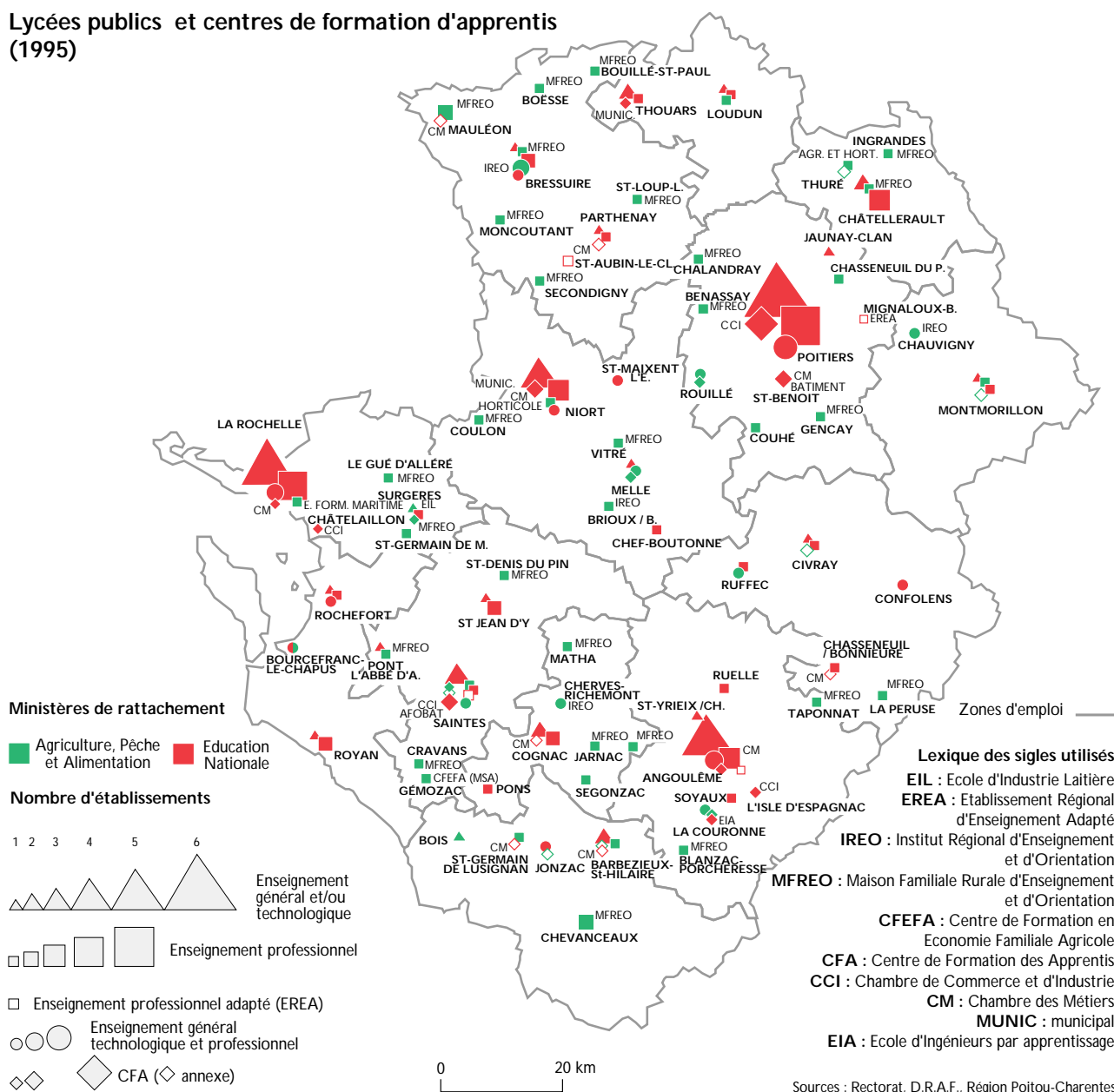
Zone d'éducation prioritaire

9 % de l'effectif des collèges du secteur public est inscrit en **ZEP** en 1994. La moyenne nationale se situe à 15 %.

Enseignement spécialisé

Il est destiné à des enfants « handicapés » ou inadaptés, présentant des difficultés pour suivre une scolarité normale et concerne 4 % de l'effectif régional total contre 3,4 % au niveau national.

Lycées publics et centres de formation d'apprentis (1995)



ÉDUCATION ET FORMATION

ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRÉ

Orientation en fin de 3^e

L'orientation des jeunes issus des classes de 3^e des collèges publics de l'Académie de Poitiers en 1994 se répartit comme suit :

- **60,3 %** s'inscrivent dans **un cycle long** (-1,5 point par rapport à la moyenne nationale) ;
- **19,3 %** intègrent **une seconde professionnelle** (-1,3 point) ;
- **10,4 %** **redoublent** (même chiffre qu'au plan national) ;
- **6,1 %** entrent en **apprentissage** (+1,5 point) ;
- **3,9 %** **ne dépendent plus de l'Education nationale** (+1,4 point).

Comparé aux académies de la Façade atlantique, Poitiers présente un profil sensiblement identique à ceux des académies d'Orléans-Tours et Caen.

Au niveau infra-régional, cette situation globale masque des réalités géographiques bien différentes :

- les districts scolaires de Parthenay, Châtelleraut, La Rochelle, Niort et Poitiers participent à **l'élévation du taux d'accès en cycle long** en présentant des écarts à la moyenne régionale de l'ordre de +2,7 à +7,1 points ;
- le **redoublement** caractérise surtout les districts de Montmorillon, d'Angoulême et de Cognac (respectivement +0,9, +1,1 et +2,2 points par rapport à la moyenne régionale) ainsi que tous les districts de Charente-Maritime (+1,2 point) ;
- **l'entrée en apprentissage ou en seconde professionnelle** prédomine dans les districts de Cognac, Saintes, Jonzac, Châtelleraut, Thouars et Rochefort qui présentent des écarts de +0,1 à 2,1 points par rapport à la moyenne régionale.

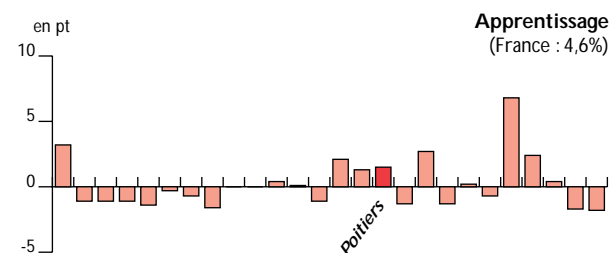
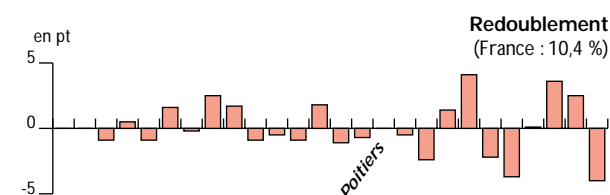
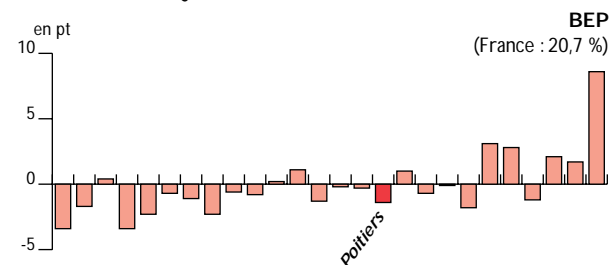
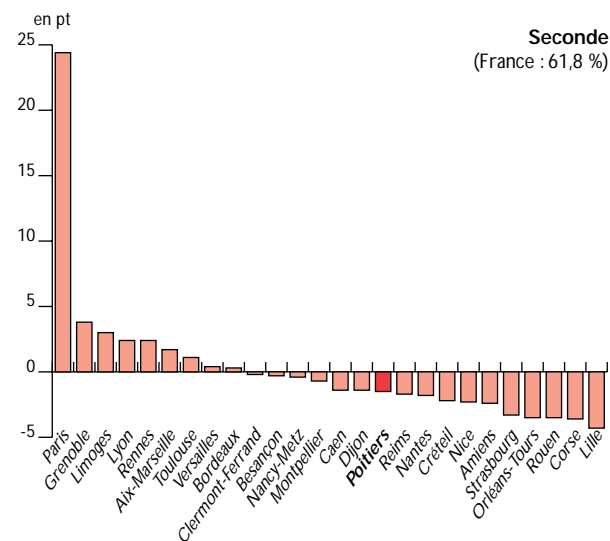
Orientation et mobilité des jeunes : typologie des territoires

L'analyse des districts scolaires est faite à partir de 2 indicateurs :

- **l'orientation dominante en fin de 3^e** (cycle court, cycle long et redoublement) ;
- **la mobilité⁽¹⁾ des jeunes sortis du système scolaire dans leur zone d'emploi⁽²⁾ de domicile.**

Orientation en fin de 3^e - 1994

Ecart à la moyenne nationale



Source : Ministère de l'Education Nationale

⁽¹⁾ la mobilité des jeunes est mesurée (grâce à une enquête réalisée par l'INSEE) à partir de leur insertion professionnelle dans la zone d'emploi où ils ont effectué leurs études. Elle est considérée comme forte quand plus de 60 % des jeunes sortis du système scolaire quittent leur zone d'emploi d'origine pour trouver du travail, et comme faible, lorsque moins de 60 % d'entre eux parviennent à s'y insérer.

⁽²⁾ cette typologie s'appuie sur 2 découpages géographiques : les districts scolaires pour les données liées aux orientations, les zones d'emploi pour l'approche de l'insertion.

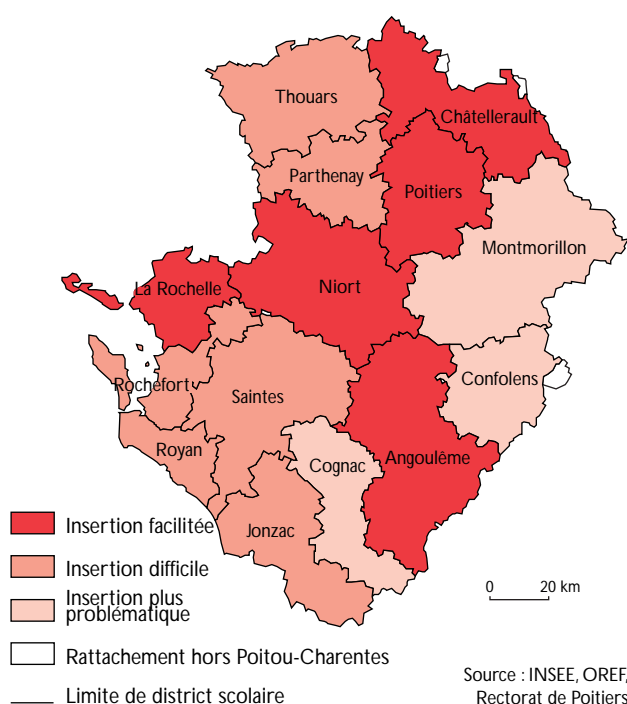
ÉDUCATION ET FORMATION

ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRÉ

Elle permet d'identifier 3 espaces aux dynamiques différentes face à la formation et à l'insertion professionnelle :

- insertion facilitée ;
- insertion complexifiée ;
- insertion difficile.

Orientation et mobilité géographique : typologie des territoires



Territoires où l'insertion professionnelle est facilitée

Dans ces districts, l'orientation en cycle long est prédominante et plus de 60 % des jeunes s'insèrent dans leur zone d'emploi d'origine.

Le degré d'urbanisation semble être déterminant dans ce processus. En effet, ces territoires incluent les quatre villes chefs-lieux de Poitou-Charentes auxquelles s'ajoute Châtelleraut. Ils constituent des « pôles d'emploi » qui concentrent l'essentiel des activités et des offres d'emploi en particulier dans le secteur tertiaire.

Territoires où l'insertion professionnelle est difficile

Ces espaces enregistrent, pour la plupart, de forts taux de redoublement et d'orientation vers des cycles professionnels.

L'insertion des garçons est bonne, à la différence de celle des filles. Il s'agit de territoires présentant une armature urbaine équilibrée, mais où l'espace rural est bien représenté (nord des Deux-Sèvres et la majeure partie du département de Charente-Maritime).

Territoires où l'insertion professionnelle est plus problématique

Les redoublements et les cycles courts y constituent les orientations majoritaires ; l'émigration des jeunes devient nécessaire dans ces espaces à dominante rurale où l'emploi est peu important ou peu spécialisé.

Il est important de noter que, de manière générale, la mobilité reste faible en Poitou-Charentes. En 1994, **84 % des jeunes s'insèrent dans la région, 5,5 % dans les départements limitrophes et 5,5 % dans la région parisienne**. Souvent, quand les jeunes ne travaillent pas dans la zone d'emploi où ils se sont formés, ils migrent vers une zone d'emploi voisine. L'orientation en fin de 3^e constitue une phase clé dans le parcours d'insertion des jeunes.

ÉDUCATION ET FORMATION

ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRÉ

Cycles courts Cycles longs

L'allongement des études et en particulier l'accès de plus en plus important au baccalauréat ont pour corollaire une forte diminution des formations courtes.

Cycles courts

A la rentrée 1995, 12 848 élèves sont inscrits en CAP et BEP soit 9 % de l'effectif du second degré de la région. Ils sont répartis comme suit :

- 90,5 % d'entre eux sont inscrits en classe de BEP ;
- 5,3 % en CAP en 3 ans ;
- 4,2 % en CAP en 2 ans.

Les CAP semblent de moins en moins prisés et on assiste à une forme de déplacement vers les niveaux supérieurs (BEP) dans les formations courtes. Ce phénomène s'inscrit, pour certains élèves, dans **une stratégie de poursuite des études par le biais des classes de 1^{re} d'adaptation**.

Cycles longs

En 1994, le taux d'accès au baccalauréat dans l'académie de Poitiers atteint 66 %. Il était de 59 % en 1993 et 31 % en 1982.

En 1995, Poitou-Charentes présente 16 609 candidats aux baccalauréats :

- 61 % préparent des séries générales ;
- 26 % préparent des séries technologiques ;
- 13 % préparent des séries professionnelles.

Baccalauréats généraux

Ils sont marqués par une nette prédominance de la filière scientifique (45 % de l'effectif) ; les filières « littéraire » et « économique et social » se partagent équitablement le reste de l'effectif.

Le taux de réussite moyen est de 78 % mais il atteint 82 % pour la série scientifique.

Baccalauréats technologiques

C'est en Charente-Maritime, dans la Vienne et dans les Deux-Sèvres que les candidats sont les plus nombreux. En revanche, en Charente, leur nombre est plus réduit (18 % des candidats régionaux).

Les filières « sciences et technologie tertiaire » et « sciences et technologie industrielle » comptent les plus forts effectifs (respectivement 57 et 26 %) ; viennent ensuite les « sciences médico-sociales », les « sciences et technologie de laboratoire », l'hôtellerie et enfin la série F12 (arts appliqués).

Le taux de réussite moyen est de 81 % mais avec des différences accusées entre les filières : 88 % pour l'hôtellerie, 86 % pour la filière « sciences et technologie tertiaire » et seulement 71 % pour les « sciences et technologie industrielle ».

Baccalauréats professionnels

Créés en 1987, ils accueillent 2 202 candidats à la rentrée 1994 qui se répartissent à 60 % dans le secteur tertiaire et à 40 % dans le secteur industriel. L'année 1994-1995 enregistre une hausse de +10 % des inscriptions. Les sections les plus représentées en terme d'effectifs sont :

- pour **le secteur industriel**, la « maintenance de systèmes mécaniques automatisés » (17,5 % de l'effectif), « équipement et installations électriques » (18 %) et « productique mécanique » (10 %) ;
- pour **le secteur tertiaire**, la bureautique (55 %) et le commerce (18 %). En un an, la spécialité bureautique a vu ses effectifs augmenter de +11 %.

ÉDUCATION ET FORMATION

ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRÉ

L'apprentissage : une formation particulière

Même si l'apprentissage relève de la formation initiale, il est surtout mis en parallèle avec les contrats d'insertion en alternance qui relèvent de la formation professionnelle.

En 1995, les apprentis représentent 5 % des jeunes âgés de 16 à 25 ans de Poitou-Charentes. En un an, leur nombre augmente de +10 %. Cette croissance s'inscrit dans le processus régional de développement de l'apprentissage.

Les apprentis sont le plus souvent :

- des garçons (72 % de l'effectif) ;
- des jeunes âgés de 18 ans ou plus (52 %), toutefois, la part des jeunes âgés de 16 ans ou moins s'élève à 31 %.

En 1995, 11 574 jeunes sont inscrits en apprentissage. **Leur répartition géographique** se fait de la façon suivante :

- **38 % en Charente-Maritime** ;
- **27 % dans la Vienne** ;
- 19 % en Charente ;
- 16 % dans les Deux-Sèvres.

Les jeunes en apprentissage se répartissent selon 5 **filiales d'enseignement** :

- 25 % dans la filière « commerce et services » ;
- 25 % en « alimentation-restauration » ;
- 22 % en « industrie » ;
- 22 % en « bâtiment-bois » ;
- 6 % dans les filières agricoles.

Cette situation générale masque toutefois **des disparités départementales** :

- **en Charente**, le poids de « l'industrie » est marqué (+9 points par rapport à la moyenne régionale) et s'accompagne d'une sous-représentation des filières « alimentation-restauration » et « bâtiment-bois » (respectivement -6 et -4 points) ;
- **es Deux-Sèvres** se distinguent par la surreprésentation des secteurs « bâtiment-bois » (+4 points) et « alimentation-restauration » (+4 points) ainsi que par la sous-représentation du secteur « industrie ».

Diplômes préparés en apprentissage

• Les CAP sont les diplômes les plus préparés dans le cadre de l'apprentissage. Ils constituent 67 % des inscriptions (contre 10 % pour les BEP). Ils apparaissent surreprésentés dans les secteurs de **l'alimentation-restauration et du bâtiment-bois** et dans les départements des **Deux-Sèvres et de la Charente-Maritime**.

• Les BEP sont les plus nombreux dans les filières agricoles, « industrielles » et « commerce et services ». Ils se concentrent surtout dans les départements de la Charente et de la Vienne.

ÉDUCATION ET FORMATION

ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRÉ

Une spécificité régionale : les formations agricoles

A la rentrée 1996, 8 060 élèves sont inscrits en formation agricole (établissements publics et privés) de Poitou-Charentes. L'accroissement des effectifs de 6 % entre 1995 et 1996 s'est effectué au profit des inscriptions dans les secondes professionnelles et les baccalauréats technologiques.

Essentiellement issus de familles d'exploitants agricoles (environ 30 % des effectifs), d'employés (20 %) et d'ouvriers (20 %), les élèves préparent, à près de 53 % un BEP, 18 % un BTA ou BTS et uniquement 4 % un CAP. Ils se répartissent dans les secteurs professionnels de formation suivants :

- **le secteur « production »** accueille 2 224 élèves soit 38,5 % de l'effectif professionnel. Même s'il faut noter des spécificités en parfaite adéquation avec les productions locales : BEPA, BTA et BAC pro « Production viticulture, œnologie » à Angoulême, Barbezieux et Jonzac ; BEPA, BTA et BTSA « Aquaculture » à Bourcefranc, les formations de ce secteur sont également réparties sur le territoire régional. Elles préparent surtout des élèves au BEP (47 % de l'effectif) et au BTS (23 %) ;
- **le secteur « services »** compte 1 766 élèves (soit 31 % de l'effectif) qui préparent à 69 % le BEPA « services aux personnes ». Les sections « services administratifs » et « employé familial » sont fortement moins représentées ;
- **le secteur « aménagement de l'espace et protection de l'environnement »** regroupe 13 % de l'effectif orienté surtout dans les filières « travaux paysages » et « gestion et maîtrise de l'eau » ;
- **les secteurs « transformation » et « commercialisation »** accueillent à eux deux près de 16 % de l'effectif.

Les centres de Surgères et Bressuire sont spécialisés dans la transformation et la commercialisation de produits agro-alimentaires en relation avec l'industrie locale (lait, viande) ;

- **les secteurs « activités hippiques » et « équipements pour l'agriculture »**, bien que faiblement représentés en termes d'effectifs (respectivement 1,2 % et 0,2 %) sont à noter en terme de spécificité régionale.

Formations générales ou technologiques⁽¹⁾

A la rentrée 1995, elles accueillent 2 284 élèves. La part de l'enseignement agricole demeure cependant très inférieure à l'offre de l'Education Nationale ; elle ne représente que 5 % de l'offre totale agricole.

Formations professionnelles

En 1996, l'apprentissage agricole concerne 863 personnes. 1 507 personnes relèvent de formation continue :

- 56 % des stagiaires ;
- 22 % des jeunes en contrat de qualification ;
- 22 % en contrat CES ou ayant un autre contrat de travail.

Stages de formation professionnelle continue⁽²⁾

La production agricole, l'enseignement général et l'aquaculture regroupent les plus forts effectifs. Le secteur « développement rural », bien que peu représenté, est en progression depuis un an.

⁽¹⁾ CPA, 4^e et 3^e préparatoires, 4^e et 3^e technologiques, 1^{ère} et Terminale S et Baccalauréat technologique.

⁽²⁾ 10 secteurs professionnels différents sont concernés : aménagement de l'espace et maîtrise de l'eau, aquaculture, commerces et distribution, enseignement général, production agricole, transformation, travaux publics, développement rural, santé-services, tourisme et hôtellerie-restauration.

ÉDUCATION ET FORMATION

ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRÉ

Formation professionnelle et insertion des jeunes

L'analyse qui suit s'appuie sur des constats effectués en Poitou-Charentes et en France dans le cadre d'enquêtes menées par l'INSEE à la demande de l'OREF et ayant pour objet « l'insertion des jeunes dans la vie active ». Elle vise à identifier des « parcours d'insertion » et à dresser une forme de bilan « qualitatif » de la formation.

Niveaux de formation et insertion : des parcours différenciés

En février 1994, sept mois après la sortie du système éducatif, la situation des jeunes de Poitou-Charentes face à l'emploi varie considérablement en fonction de leur niveau de qualification. En France, cette période est marquée par une dégradation du marché du travail.

Les jeunes sans qualification

8 % des jeunes sans qualification sont salariés (contre 15 % au niveau national). L'indicateur de chômage⁽¹⁾ est de 72,5 % (64 % en France).

Les jeunes ayant atteint le niveau V⁽²⁾

- 19 % des titulaires de CAP-BEP de lycées professionnels sont salariés contre 25 % en France. L'indicateur de chômage de cette population atteint 58 % (51,5 % en France) ;
- 20 % des titulaires de CAP-BEP préparés dans le cadre d'un apprentissage sont salariés (28,5 % en France) et l'indicateur de chômage de ces apprentis s'élève à 60 %.

Les jeunes titulaires d'un diplôme professionnel de niveau IV⁽³⁾

25 % des bacheliers professionnels ont obtenu un emploi salarié (33 % en France). Leur indicateur de chômage est de 52 % (43,5 % en France).

Au total, la situation des jeunes de Poitou-Charentes semble plus préoccupante que pour ceux du reste de la France.

« Formation, insertion, qualification » : facteurs décisifs

Au regard de ces différentes enquêtes, il apparaît que de nombreux facteurs interfèrent sur la relation « formation-insertion-qualification » ;

La structure de l'offre de formation et son évolution : ainsi, par exemple, les titulaires d'un BEP sont confrontés à la concurrence des titulaires d'un baccalauréat professionnel ;

La structure des qualifications évolue. La part des emplois industriels et des emplois peu qualifiés est en diminution ce qui entraîne une nouvelle distribution du travail. Face à ces nouvelles données, les jeunes mettent en place des « stratégies de remplacement », l'acceptation d'emplois moins qualifiés en prévoyant et espérant toutefois une promotion interne de « rattrapage » ;

La facilité de l'insertion dans la vie active et qualité de l'emploi vont parfois de pair. Les anciens élèves d'écoles d'ingénieurs obtiennent facilement un emploi de cadre ; à l'opposé, les sortants de niveau VI sont confrontés à un chômage plus élevé. Plusieurs solutions de substitution s'offrent parfois à ces derniers : l'entrée en apprentissage, formation qui devient alors une forme d'insertion à part entière ou, parfois, l'engagement dans l'armée ;

Les niveaux de formation, les filières intégrées et le sexe semblent donc être les facteurs explicatifs principaux de la probabilité d'être inséré après la sortie du système éducatif. Les jeunes issus de niveau V enregistrent la moins bonne insertion, le plus fort chômage et s'insèrent dans la vie active de façon différée. A ce niveau d'études, les jeunes filles sans emploi sont plus nombreuses que celles ayant un emploi. De plus, quel que soit le diplôme obtenu ou la formation suivie, il faut noter la plus grande difficulté pour les jeunes filles de trouver du travail. Leur parcours intègre le plus souvent une « insertion différée » par le biais de contrats aidés de type CES (Contrat Emploi Solidarité).

⁽¹⁾ indicateur de chômage : il est défini par l'INSEE comme le rapport des chômeurs à l'ensemble des jeunes salariés chômeurs ou en contrat de qualification, d'adaptation et/ou en contrat emploi-solidarité.

⁽²⁾ personne sortant de l'année de terminale des cycles courts professionnels (CAP ou BEP) ou abandonnant la scolarité au second cycle avant la classe de terminale.

⁽³⁾ personne sortant des classes terminales de bac professionnel, bac général, bac technique.

ÉDUCATION ET FORMATION

Pour en savoir plus

CEREO ORLÉANS, SAIO POITIERS, ONISEP POITOU-CHARENTES. *Le devenir professionnel des Brevets de Technicien Supérieur en Poitou-Charentes*, janvier 1996.

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL RÉGIONAL POITOU-CHARENTES. *Loi quinquennale : régionalisation de la formation professionnelle*. Saisine du président du conseil Régional. Session de juin 1994.

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL POITOU-CHARENTES. *Qui finance la formation dans la région ?* 1997, 132 p.

COMITÉ DE COORDINATION DES PROGRAMMES RÉGIONAUX D'APPRENTISSAGE ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE. *Présentation des travaux d'évaluation auprès du Conseil Régional de Poitou-Charentes*. 9 avril 1996.

COMITÉ DE COORDINATION DES PROGRAMMES RÉGIONAUX D'APPRENTISSAGE ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE. *Rapport d'activité 1993-1996 : Evaluation des politiques régionales de formation professionnelle* (2 tomes). 1996.

DIRECTION RÉGIONALE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE POITOU-CHARENTES. *Les contrats d'insertion en alternance conclus en Poitou-Charentes en 1995*. 1997, 26 p.

DIRECTION REGIONALE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE POITOU-CHARENTES. *Les jeunes sur le marché du travail de Poitou-Charentes 1989-1995*. 1996.

DIRECTION REGIONALE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE POITOU-CHARENTES. *Aperçu mensuel*. février 1997.

DIRECTION REGIONALE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE POITOU-CHARENTES. *Les chiffres clés, édition 1996*. 32 p.

DIRECTION REGIONALE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE POITOU-CHARENTES ; C.A.R.I.F Poitou-Charentes. *La participation des employeurs. L'activité des dispensateurs de formation. Le bilan 1993*. *Repères*, n°15, 1996.

DIRECTION REGIONALE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE POITOU-CHARENTES ; C.A.R.I.F Poitou-Charentes. *Le financement de la formation professionnelle continue. Le bilan 1994*. *Repères*, n°22, 1997.

DIRECTION REGIONALE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE POITOU-CHARENTES ; C.A.R.I.F Poitou-Charentes. *Le financement de la formation professionnelle continue. Le bilan 1995*. *Repères*, n°27, 1998 2 notices.

DIRECTION REGIONALE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE POITOU-CHARENTES ; C.A.R.I.F Poitou-Charentes. *l'activité des dispensateurs de formation. Le bilan 1995*. *Repères*, n°26, 1998.

DRAF ; SRFD POITOU-CHARENTES. *L'enseignement des établissements du ministère de l'agriculture dans la région Poitou-Charentes. Eléments d'information quantitatifs et qualitatifs*. 1996. INSEE ; IAAT. *Tableaux de l'économie du Poitou-Charentes*. Edition 1996.

INSEE POITOU-CHARENTES. *L'insertion des jeunes dans la vie active. Les Cahiers de Décimal*, n°11, décembre 1994.

INSEE. *Bilan formation-emploi. Economie et statistique*. n° 277-278, 1994.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE. *Géographie de l'école*. Direction de l'évaluation et de la prospective. 1996.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE ; ONISEP. *Les états généraux de l'Université*. 1996, 128 p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE ; AGRESTE. *La formation agricole en région Poitou-Charentes : analyse sur 5 ans. Analyses et études*, n°4, mars 1995.

RECTORAT. *Statistiques de la rentrée 1994 BTS*.

RECTORAT DE L'ACADÉMIE DE POITIERS ; SERVICE STATISTIQUE RECTORAL. *Les chiffres de la rentrée 1995*.

RECTORAT DE L'ACADÉMIE DE POITIERS ; SAIO. *Orientation effective. Collèges publics. 1994-1995*.

RECTORAT DE L'ACADÉMIE DE POITIERS ; SERVICE STATISTIQUE RECTORAL. *Répertoire des établissements publics d'enseignement - Année scolaire 1994-1995*.

RÉGION POITOU-CHARENTES ; CARIF. *Plan Régional de développement des formations professionnelles des jeunes. Réflexions préalables*. Cahiers n°1, n°2 et n°3. 1995, 1996.

UNIVERSITÉ DE LA ROCHELLE. *Statistiques de la rentrée 1995*.

UNIVERSITÉ DE POITIERS. *Statistiques de la rentrée 1995*.

ÉDUCATION ET FORMATION

Définitions

Apprenti : selon l'INSEE, un apprenti est un jeune âgé de 16 à 25 ans qui prépare un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique (ou un titre homologué) dans le cadre d'un contrat de travail de type particulier, associant une formation en entreprise, sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage, et des enseignements dans un centre de formation d'apprentis.

BTS : brevet de technicien supérieur.

CPGE : classe préparatoire aux grandes écoles.

CSP : catégorie socio-professionnelle.

DEA : diplôme d'études approfondies.

DESS : diplôme d'études supérieures spécialisées.

DEUG : diplôme d'études universitaires générales.

DUT : diplôme universitaire technologique.

Enseignement du second degré :

- **premier cycle** : 6^e, 5^e, 4^e et 3^e générales ; 4^e aménagée ; 4^e et 3^e technologiques, classes préparatoires à l'apprentissage (CPA). Cet enseignement est dispensé dans les collèges et les lycées d'enseignement professionnel ;

- **second cycle** : seconde, 1^{re}, terminale, enseignement général et technologique dispensé dans les lycées ;

- **second cycle professionnel** : enseignement professionnel préparant au certificat d'aptitude professionnelle (CAP), au brevet d'enseignement professionnel (BEP) et au baccalauréat professionnel.

IUT : institut universitaire technologique.

UFR : unité de formation et de recherche.

Séries du baccalauréat d'enseignement technique :

STI : Sciences et technologie industrielle

SMS : Sciences médico-sociales

STL : Sciences et technologie de laboratoire

STT : Sciences et technologie tertiaire

F 12 : Arts appliqués

Hôtellerie

Liste des formations professionnelles dispensées en Poitou-Charentes par les établissements dépendants du Ministère de l'Agriculture

- le secteur production
 - BEPA Aquaculture
Cultures de plein champ
Élevage et cultures fourragères
Productions hors-sol
Productions horticoles
Productions viticulture-œnologie
 - CAPA Productions horticoles
 - Bac Pro Pépinières
Productions animales
Productions florales et légumières
Productions végétales
Vigne et vin
 - BTA Aquaculture
Conduite de l'exploitation de polyculture élevage
Production culture de plein champ
Productions horticoles
Productions viticulture-œnologie
 - BTSA Productions animales
Productions aquacoles
Productions végétales
Productions végétales y compris ACSE
Viticulture-œnologie
- le secteur activités hippiques
 - BEPA Entraînement du cheval de compétition
 - CAPA Palefrenier soigneur
- le secteur équipements pour l'agriculture
 - Bac Pro Agroéquipement
 - BTA Machinisme agricole et forestier
- le secteur professionnel aménagement de l'espace et protection de l'environnement
 - BEPA Commercialisation - vente de produits horticoles
Commercialisation des petits animaux de compagnie
Commercialisation des produits agricoles
Entretien de l'espace rural
Gestion et exploitation de la forêt
Services administratifs
Services aux personnes
Traitement des eaux
Transformation industries agro-alimentaires
Transformation laboratoire et contrôle de qualité
Travaux paysagers

ÉDUCATION ET FORMATION

- CAPA Aménagement et entretien des jardins et espaces verts
Employé familial
Gestion et exploitation de la forêt
- Bac Pro Bio-industries de transformation
Travaux paysagers
Vente de végétaux horticoles
- Bac Technologique Produits agro-alimentaires
- BTA Commercialisation des produits agricoles
Faune sauvage
Gestion et conduite des chantiers paysagers
Laboratoire d'analyses
Services administratifs
Services aux personnes
Travaux paysagers
- BTSA Analyses agricoles, biologiques et biotechnologiques
Gestion et aménagement des espaces naturels
Gestion et maîtrise de l'eau
Industries agro-alimentaires et biotechnologies
Technico-commercial produits carnés
Technico-commercial produits de la mer
Technico-commercial produits laitiers
Technico-commercial vins et spiritueux
- le secteur commercialisation
- le secteur services
- le secteur transformation